

Monsieur le Président,

MOT : chacun des sons correspondant à un sens isolable représentant un être, un objet ou un concept.

SENS : ensemble d'idées intelligible que représente un signe ou un ensemble de signes.

DIALOGUE : contact et discussion entre 2 parties à la recherche d'un accord ou d'un compromis.

ÉCOUTE : prêter attention à ce qui est dit.

COMMUNICATION: action de transmettre une information et d'être en relation.

RESPECT: prendre en considération.

VALEUR: principe qui dépasse nos propres besoins pour concerner l'humanité.

NEUTRE : qui reste détaché et objectif.

ARBITRE: personne que son autorité désigne pour concilier des intérêts opposés.

HAUTEUR : montrer les qualités requises pour faire face.

GRANDEUR : caractère élevé d'une personne.

DISCERNEMENT: disposition de l'esprit à juger clairement et sainement les choses.

ÉLÉGANCE : bon goût, distinction, accompagné d'aisance et de style dans l'ordre moral et intellectuel.

BIENSÉANCE: conduite sociale en accord avec les usages.

INDIFFÉRENCE : absence d'intérêt à l'égard des autres.

INSULTE: acte ou parole qui constitue un outrage.

SOUFFRANCE : douleur physique ou morale.

RESPONSABILITÉ : obligation de réparer le dommage que l'on a causé par sa faute.

FAUTE : mauvaise action.

JUGEMENT : opinion que l'on exprime sur quelqu'un.

INJURE : offense grave et délibérée.

DÉCEPTION: sentiment pénible causé par un désappointement.

CONVICTION : idée qui a un caractère fondamental pour quelqu'un.

LUTTE : action soutenue et énergique pour résister à une force hostile.

NOBLESSE : grandeur des qualités morales.

HONNEUR : fait de mériter la considération et l'estime des autres et de soi-même sur le plan moral.

SILENCE : attitude de quelqu'un qui ne peut s'exprimer.